

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

EAU ET ... DÉVELOPPEMENT DURABLE

Selon les Communautés européennes le développement durable est une : "politique et stratégie visant à assurer la continuité dans le temps, du développement économique et social, dans le respect de l'environnement, et sans compromettre les ressources naturelles indispensables à l'activité humaine".

Plus qu'une simple prise en compte de l'environnement dans l'économique et le social, c'est la recherche d'un mode de développement nouveau.



Des questions...

La gestion de la ressource en eau est complexe dans notre département. Lacs, torrents, rivières, neige autant de formes spécifiques par leurs ampleurs et leurs enjeux. Le développement vigoureux du département renforce la concurrence pour l'usage de l'eau : comment concilier les besoins de l'agriculture, de la consommation domestique, des nouveaux quartiers, des loisirs (la demande croissante de canons à neige), de l'industrie et du tourisme et la prise en compte d'un équilibre environnemental élargi ?



Des éléments de réponse...

Il existe de nombreux outils administratifs, juridiques et financiers permettant de gérer la ressource en eau.

- La concertation

Le CAUE organisme d'aide à la décision, insiste tout particulièrement sur la place de la participation et de la concertation. PLU, SCOT, contrats de rivière, SDAGE, mais aussi politiques contractuelles des collectivités régionales et départementales : Contrat Régionaux de Développement, Programme Locaux de Développement... sont autant de moments de prise de conscience par chaque usager des enjeux, de son rôle, de sa responsabilité, de sa part dans la solidarité départementale.

- L'information

Le chapitre 40 de l'Agenda 21 est consacré à ce sujet :

" Dans le cadre du développement durable, chacun est un utilisateur et un fournisseur d'informations au sens large. Il faut entendre par là des données, des renseignements, des expériences présentées de façon appropriées et des connaissances. Le besoin d'informations se fait sentir à tous les niveaux, du niveau national et international chez les principaux décideurs au niveau local et à celui de l'individu".

- Une place privilégiée dans les politiques locales

- L'eau constitue un thème transversal, fédérateur capable de redynamiser des approches trop sectorielles.
- Aborder le thème de l'eau permet de solliciter des compétences pluridisciplinaires.
- Élément quotidien de la vie de chacun, agir pour l'eau est compréhensible par tous.
- L'eau oblige à résoudre les problèmes à la source... au propre comme au figuré.
- Ressource indispensable, les réflexions se font sur le long terme en intégrant la notion de coût indirect.
- Il s'agit surtout de s'adapter à l'évolution et aux attentes de la population départementale.

HAUTE-SAVOIE

CAUE
HAUTE-SAVOIE

Adresse postale

18 avenue du Parmelan
BP 2444
74041 ANNECY CEDEX

Téléphone

04 50 33 50 48 - 04 50 33 50 03

Télécopie

04 50 33 50 64

PRINCIPAUX E-MAIL

caue74@hotmail.com

caue74@noos.fr

